


**CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 14 000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : LYON (69006), 66 QUAI CHARLES DE GAULLE**  
**492 932 843 RCS LYON**

**COMPTES SOCIAUX AU 31 AOUT 2022**

**Copie certifiée conforme**  
**Président**  
**Nicolas PRIEST**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Priest', is written over the printed name 'Nicolas PRIEST'. The signature is enclosed within a hand-drawn oval.

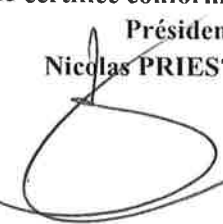
		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	736 790	FH		FI	736 790	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	736 790	FK		FL	736 790	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 022	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 678	
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	751 506
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 818	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	199 127	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 990	
	Salaires et traitements*					FY	262 515	
	Charges sociales (10)					FZ	165 630	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	4 425
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	11 244
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	4		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	660 757	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	90 748	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 812	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 812	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 1 812)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	88 936	

Désignation de l'entreprise		SAS CAB. JP CONSTANT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>					HL	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>					HM	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>						
					HN	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	1 812
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	8 818
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin	<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

**CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 14 000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : LYON (69006), 66 QUAI CHARLES DE GAULLE**  
**492 932 843 RCS LYON**

**COMPTES SOCIAUX AU 31 AOUT 2022**

**Copie certifiée conforme**  
**Président**  
**Nicolas PRIEST**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Priest', is written over the printed name 'Nicolas PRIEST'. The signature is enclosed within a hand-drawn oval border.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CAB.JP CONSTANT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 600 115 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 65 324 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	200 000			200 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 469			3 469
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>203 469</b>			<b>203 469</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 703			28 703
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 614			13 614
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>42 318</b>			<b>42 318</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 300			6 300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>6 300</b>			<b>6 300</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>252 087</b>			<b>252 087</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2022
Éléments achetés	200 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>200 000</b>

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 397	483		2 880
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 397</b>	<b>483</b>		<b>2 880</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 218	2 870		15 089
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 857	1 072		11 929
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23 075</b>	<b>3 942</b>		<b>27 018</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>25 472</b>	<b>4 425</b>		<b>29 898</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 394 323 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 300		6 300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	332 726	292 096	40 630
Autres	48 860	48 860	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 438	6 438	
<b>Total</b>	<b>394 323</b>	<b>347 393</b>	<b>46 930</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	175 715
Fournisseurs - RRR à obtenir	2 699
Charges sociales - produits à recev	2 089
Etat - produits à recevoir	1 787
<b>Total</b>	<b>182 289</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 000,00 euros décomposé en 140 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros. Inelys Consulting a apporté et cédé ses actions à la Financière Inelys EC

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 330 774 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 238	249 238		
Dettes fiscales et sociales	74 454	74 454		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 912	1 912		
Produits constatés d'avance	5 169	5 169		
<b>Total</b>	<b>330 774</b>	<b>330 774</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 345			

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	58 702
Associés - intérêts courus	1 345
Dettes provis. pr congés à payer	5 652
Charges sociales s/congés à payer	2 060
Etat - autres charges à payer	1 777
<b>Total</b>	<b>69 536</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 438		
<b>Total</b>	<b>6 438</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	5 169		
<b>Total</b>	<b>5 169</b>		

## Notes sur le compte de résultat

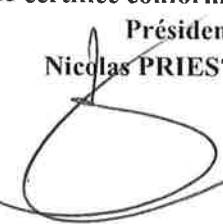
### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	481 559		481 559
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	255 231		255 231
<b>TOTAL</b>	<b>736 791</b>		<b>736 791</b>

**CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 14 000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : LYON (69006), 66 QUAI CHARLES DE GAULLE**  
**492 932 843 RCS LYON**

**COMPTES SOCIAUX AU 31 AOUT 2022**

**Copie certifiée conforme**  
**Président**  
**Nicolas PRIEST**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Priest', is written over the printed name 'Nicolas PRIEST'. The signature is enclosed within a hand-drawn oval border.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CAB . JP CONSTANT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>66 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 9 2 9 3 2 8 4 3 0 0 0 3 9</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>31/08/2022</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 469	2 880	588
		Fonds commercial (1)	AH	AI	200 000		200 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	42 317	27 017	15 300
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 300		6 300
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	252 086	29 897	222 189
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	332 725	30 723	302 001
		Autres créances (3)	BZ	CA	48 859		48 859
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	20 627		20 627	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 437		6 437	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	408 650	30 723	377 926	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	660 736	60 621	600 115	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	40 630	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS CAB . JP CONSTANT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 14 000 .....)	DA		14 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		1 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		188 617	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		65 323	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		269 341	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		1 345	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		249 238	
	Dettes fiscales et sociales	DY		74 454	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		567		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		5 169	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC		330 773		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		600 115		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		330 773		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 14 000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : LYON (69006), 66 QUAI CHARLES DE GAULLE**  
**492 932 843 RCS LYON**

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTION DE RESULTAT**  
**DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 FEVRIER 2023**

**« TROISIEME DECISION**

*L'associé unique décide de procéder à une distribution de dividendes d'un montant total de 100 000 € qui sera prélevé comptablement sur les postes suivants :*

- *Résultat de l'exercice clos le 31 août 2022 :* 65 323,94 €
- *Autres Réserves :* 34 676,06 €

*Le dividende par action s'élèvera ainsi à 714,28 € (valeur arrondie). Il sera mis en paiement dans les délais légaux.*

*Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'en l'absence d'associé personne physique, l'abattement de 40 % édicté par l'article 158 du même Code ne trouvera pas à s'appliquer.*

*Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :*

<i>Exercices</i>	<i>Dividende</i>	<i>Abattement</i> <i>(article 158 du CGI)</i>
<i>31 août 2021</i>	<i>70 000 €</i>	<i>Néant</i>
<i>31 août 2020</i>	<i>130 000 €</i>	<i>Néant</i>
<i>31 août 2019</i>	<i>85 000 €</i>	<i>Néant</i>

... »  
**Pour extrait certifié conforme**

**Le président**  
**Nicolas PRIEST**

